



HAL
open science

La souveraineté alimentaire. Concept et conditions d'une mise en œuvre

Pierre Gasselin, Françoise Jarrige, Théo Martin, Marc Moraine, Brigitte
Nougaredes, Coline Perrin

► To cite this version:

Pierre Gasselin, Françoise Jarrige, Théo Martin, Marc Moraine, Brigitte Nougaredes, et al..
La souveraineté alimentaire. Concept et conditions d'une mise en œuvre. Séminaire de
l'UMR Innovation, UMR Innovation - Collectif AgriCités, Jun 2020, Montpellier, France.
10.13140/RG.2.2.32890.62402/1 . hal-03229183

HAL Id: hal-03229183

<https://hal.inrae.fr/hal-03229183>

Submitted on 18 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La souveraineté alimentaire

Concept et conditions d'une mise en œuvre durable



Gasselin P., Jarrige F., Martin T., Moraine M., Nougaredes B., Perrin C.

Séminaire de l'UMR Innovation - Montpellier, 9 juin 2020

TWEETER PARTAGER IMPRIMER ENVOYER PAR MAIL COMMENTER

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La FNSEA et la Confédération paysanne ne sont pas d'accord

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS 04.05.20

coronavirus FNSEA Confédération paysanne

« Le temps est venu de reconquérir notre souveraineté alimentaire »

Partager

Alimentation



« Le temps est venu de reconquérir notre souveraineté alimentaire »

Interview croisée de Christiane Lambert et Jérôme Despey.

La FNSEA entend tirer les leçons du Covid-19. Elle propose un « Manifeste pour une souveraineté alimentaire solidaire », dans l'objectif de garantir à notre agriculture une croissance durable. La FNSEA, Christiane Lambert et le secrétaire général, Jérôme Despey, en dévoilent les grands

Quels enseignements tirez-vous de la pandémie du Covid-19 et de ces semaines de confinement ?

Christiane Lambert (CL) : Cette crise sans précédent révèle combien l'agriculture et l'agroalimentaire constituent des secteurs économiques et sociaux stratégiques, de tout premier plan. De l'amour des fournisseurs de l'agriculture (machinisme, semences...) à l'achat des produits par les consommateurs, la longue et complexe chaîne agricole et alimentaire a tenu bon, en mobilisant ses forces pour l'approvisionnement en produits sains, sûrs et de qualité. Les craintes de pénurie se sont très vite estompées et chacun des Français a, je pense, pris conscience du travail réalisé par les agriculteurs et les professionnels de l'agriculture. L'État a lui-même rappelé, lors de ses allocutions des 12 mars et 13 avril et lors de son discours en Bretagne le 22 avril, l'importance de « rebâtir une indépendance agricole, sanitaire, industrielle, technologique française ». La FNSEA s'inscrit d'autant plus dans cette perspective que c'est un objectif que nous portons depuis plus de dix ans.

La souveraineté alimentaire sera paysanne ou ne sera pas

Par Un collectif d'associations — 12 mai 2020 à 10:28



f PARTAGER



Des producteurs de légumes équipés de gants, dans le marché couvert d'Antibes, le 8 mars. Photo Laurent Carré pour Libération



Contre la dictature économique des marchés qu'impose l'agroindustrie, l'agriculture paysanne doit être protégée et reconnue d'utilité publique face à la crise sanitaire.

Plan

- Le concept : émergence, évolution et débats
 - Illustrations des travaux du collectif AgriCités
 - Les composantes de la souveraineté alimentaire dans la politique agricole Suisse
 - Conséquences sur les systèmes de production et interactions territoriales
 - Prendre en compte l'autosuffisance alimentaire dans l'aménagement des territoires
 - EGAAD en Pays Cœur d'Hérault : quand le désir de souveraineté alimentaire est porté par la société civile
 - Questions et débat
-

Le concept

Emergence, évolution et débats

De la souveraineté : au cœur de la philosophie politique moderne

- Concept médiéval : puissance du commandement, domination légitime et inaliénable
→ la souveraineté est absolue ou n'est pas. C'est le pouvoir de faire loi
 - 24 août 1572 : massacre de la Saint Barthélémy
 - « *Cette puissance est absolue et souveraine, car elle n'a d'autre condition que la loi de Dieu et de nature ne commande* » (Bodin, 1576, Six Livres de la République)
 - La souveraineté fait le souverain, c'est le principe qui constitue l'autorité. C'est un droit subjectif : l'homme est auteur de son droit et il est son propre législateur
 - « *A l'instant qu'il y a un maître il n'y a plus de souverain, et lors, le corps politique est détruit.* » (Rousseau, 1762, Du contrat social)
 - « *La souveraineté est une, indivisible, inaliénable et imprescriptible. Elle appartient à la nation.* » (Constitution de 1791, titre III article 1).
-

La naissance du concept

- Concept initialement développé et défendu par **La Via Campesina** au **Sommet Mondial de l'Alimentation** de la FAO en **1996**
 - **Contexte**
 - 50 ans de croissance économique, libéralisation des échanges et moindre intervention des Etats (mais pas en Europe ni aux USA...)
 - Critiques : Meadows 1972, l'écodéveloppement d'Ignacy Sachs puis le développement durable du rapport Bruntland 1987, Amartya Sen (approche du développement par les capacités et les droits humains), IDH, etc.
 - Persistance d'une sous-alimentation généralisée, inquiétude croissante quant à la capacité de l'agriculture de satisfaire les besoins alimentaires à venir
 - **Sécurité alimentaire (déclaration de Rome) + plan d'Action** (800 millions à 400 millions de personnes en sous-alimentation chronique avant 2015)
 - « La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine. »
 - 4 piliers : la disponibilité alimentaire, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments (qui renvoie notamment aux enjeux de sécurité sanitaire et de nutrition) et la stabilité de ces trois piliers
 - **Qui produit, comment la nourriture est-elle produite, comment les décisions sont-elles prises, quels sont les droits, comment y parvient-on ?**
-

La naissance du concept



- Quelle définition ?
 - *La souveraineté alimentaire est le **droit** de chaque **nation** de maintenir et développer sa capacité de produire ses aliments de base dans le respect de la diversité des cultures et des produits. **Nous** avons le droit de produire notre propre nourriture sur notre propre territoire. **La souveraineté alimentaire est une précondition pour une véritable sécurité alimentaire** » (nov. 1996).*
 - Les sept principes initiaux : i) la reconnaissance de l'alimentation comme **droit humain fondamental**; ii) la nécessité d'une **réforme agraire**; iii) la **protection des ressources naturelles**; iv) la réorganisation du commerce des produits alimentaires en faveur de la **production alimentaire locale**; v) la **réduction de la concentration du pouvoir** aux mains des multinationales; vi) la promotion de la **paix**; vii) un **meilleur contrôle démocratique** du système alimentaire
 - Alternative aux politiques néolibérales, revendication d'un commerce international plus juste donnant la priorité à une production agricole locale pour nourrir les populations, qui reconnaît le droit aux paysans de produire des aliments et de recevoir un prix juste, et celui des consommateurs de choisir des aliments à des prix raisonnables
 - Concept défini en situation de **crise alimentaire** et de critiques du **modèle de développement**, et remis en débat à l'occasion des crises : 2008, Covid

Evolutions

- Forum des ONG/OSC sur la souveraineté alimentaire, en 2002 puis en **2007** (Nyéléni, au Mali)

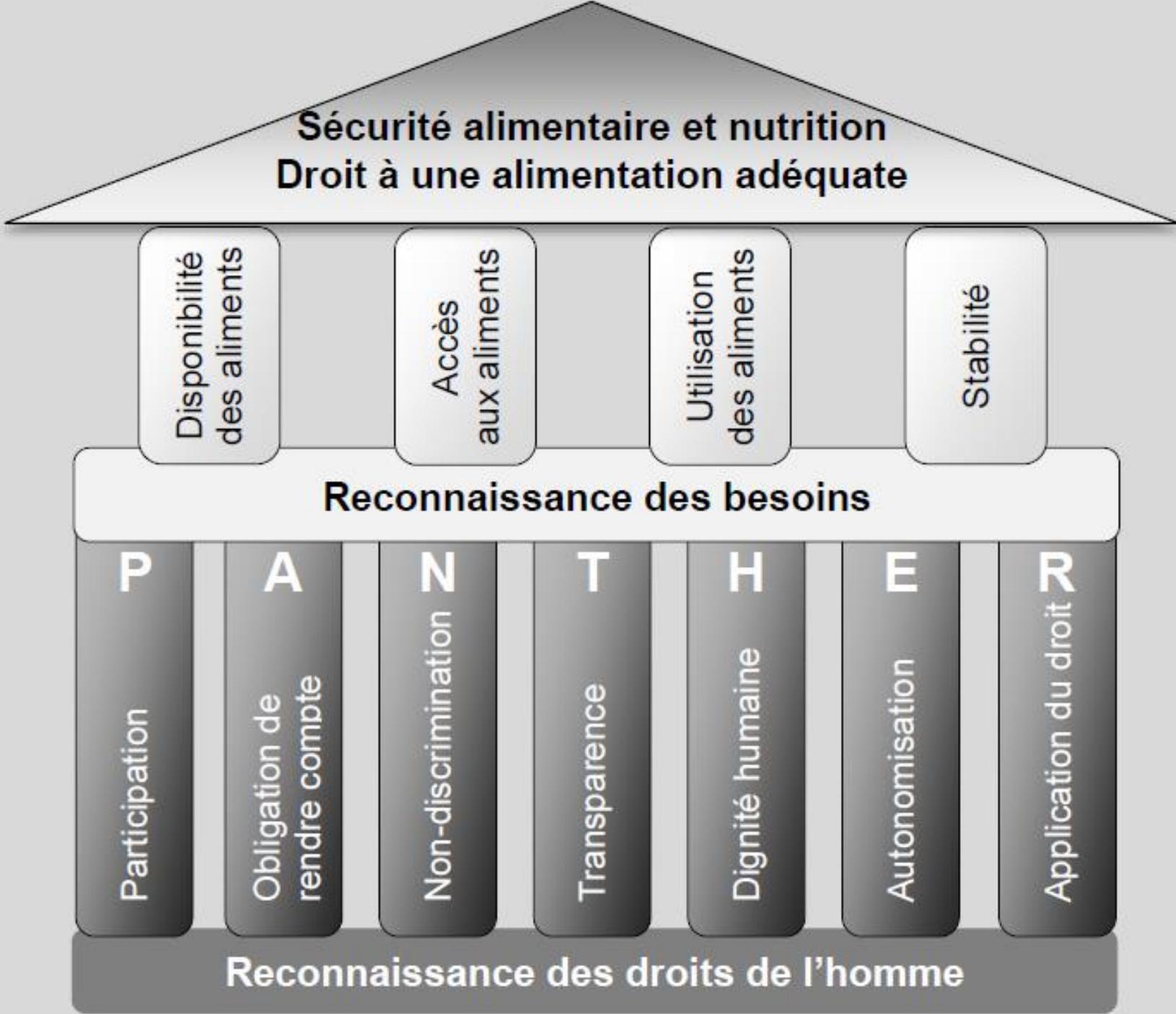
« **Le droit des peuples à une alimentation** saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur **droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles** »

- **Nyéléni, 2015 : l'agroécologie** est un « élément clé de la construction de la souveraineté alimentaire »
 - Il est nécessaire « *de remettre en cause et de transformer les structures de pouvoir de nos sociétés* ». L'objectif est de venir à bout des inégalités de pouvoir et des conflits d'intérêt.
 - L'agroécologie est perçue comme une voie ascendante vers la souveraineté alimentaire reposant sur les systèmes de connaissances traditionnels, soutenue, et non orientée, par la science, dans laquelle les petits agriculteurs, leur communauté et leurs organisations, et non le secteur agroalimentaire, jouent un rôle déterminant.
-

Souveraineté alimentaire : droits et devoirs

- L'alimentation est reconnue comme un **droit humain fondamental** par :
 - La déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)
 - Le Pacte international sur les droits économiques, sociaux et culturels (1966)
 - En 2000, création par les Nations Unies d'un mandat de rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation
 - Deux visions à l'international
 - Aliment = droit
 - Souveraineté alimentaire inscrite au premier rang des constitutions en Equateur (2008) et Bolivie (2009)
 - Aliment = marchandise (accords commerciaux)
 - La souveraineté alimentaire contient aussi **des devoirs** (à partir de 2003) :
 - Vis-à-vis des autres pays et populations
 - ➔ S'abstenir de toute mesure qui ait un impact négatif sur la souveraineté alimentaire des autres peuples
 - Vis-à-vis des générations futures et de la planète ➔ Gestion durable des ressources naturelles
-

HLPE, 2019. *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*. Rome: Committee on World Food Security. 189 p.



Souveraineté alimentaire : des objectifs politiques et un ensemble de propositions

- Les produits agricoles ne sont pas des biens comme les autres dans la mesure où :
 - L'agriculture satisfait un **besoin** et un **droit** fondamentaux
 - L'agriculture ne produit pas uniquement des biens matériels et de matières premières **mais aussi des biens immatériels de nature écologique et culturelle et liés au territoire** (multifonctionnalité)
 - Les politiques de régulation de la production agricole et du commerce par les mécanismes du marché doivent être remplacées par des politiques...
 - Participation des populations aux choix des politiques agricoles et alimentaires
 - Développement d'un modèle de production paysanne et familiale durable (i.e. agroécologique) et de proximité qui favorise les communautés et leur environnement
 - Maîtrise du degré d'autonomie à tous les niveaux
 - Protection contre les importations à bas prix, garantie de la stabilité des prix agricoles au niveau international
 - Utilisation et gestion collective des terres, des territoires, de l'eau, des semences, du bétail et de la biodiversité
 - Lutte contre les pertes et gaspillages
 - Favoriser l'accès à la terre et la redistribution foncière
 - ...
-

Plusieurs visions

<div style="text-align: center;">Visions</div> <div style="text-align: center;">Positions</div>	« Autonomie de décision »	« Développement agricole durable et autocentré »	« Protectionniste »
Autonomie de décision / orientation des politiques agricoles et alimentaires	Oui	Oui	Oui
Systèmes de production autonomes et respectueux de l'environnement ; refus des OGM	-	Oui	-
Dumping sur les marchés internationaux	-	Non	Oui
Protection aux frontières	-	Oui	Oui

Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2006

Débats ouverts

- **Les faux-amis** : sécurité, sécurisation, autosuffisance, autonomie, autarcie, protectionnisme, indépendance, démocratie... alimentaire
 - « La souveraineté, nouveau **mot-valise** du champ politique » (Fabien Escalona) : ambition de maîtrise et d'autonomie dans la crise sanitaire (*Take back control*), face aux limites de la mondialisation néolibérale, mais avec des interprétations concurrentes :
 - Tous les partis s'en revendiquent (identité nationale, patriotisme, Etat fort, indépendance, etc.) → la souveraineté ne fait pas un programme
 - A quelle échelle : Etat-nation, Europe...
-

Et dans la science ?

- Sur le WOS :
 - 387 articles du WOS avec « Food Sovereignty » dans le titre. [Tendance globalement croissante depuis 2000](#)
 - Premiers auteurs : Peter Rosset (Ecosur), Priscilla Claeys (Coventry U.), Hannah Wittman (British Columbia U.), Eric Holt-Gimenez (IFDP)
 - [Principales revues](#) : Journal of Peasant Studies, Agriculture and Human Values
 - Deux reviews (pas systématiques) :
 - López-Giraldo L. A. & Franco-Giraldo Á., 2015. *Review of food policy approaches: from food security to food sovereignty (2000-2013)* in Cadernos de saude publica, 31(7):1355-1369.
 - Chaifetz A. & Jagger P., 2014. *40 Years of dialogue on food sovereignty: A review and a look ahead* in Global Food Security, 3(2):85-91
 - A l'UMR
 - Touzard J.-M. & Temple L., 2012. *Sécurisation alimentaire et innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire : vers un nouvel agenda de recherche ?* in Cahiers Agricultures, (21):293-301.
 - Heinsch C., 2013. *Soberanía alimentaria: un análisis del concepto* in Hidalgo F., Lacroix P. & Román P. (Ed.), *Comercialización y Soberanía Alimentaria*. Quito: SIPAE. pp. 11-36.
 - Heinsch C., Gasselin P. & Durand G., 2014. *Circuits alimentaires de proximité dans les Andes. Vers une reconnaissance de l'agriculture familiale et paysanne* in Economie rurale, (343):71-86.
 - **A compléter....**
-

Un aperçu sur les composantes de la souveraineté alimentaire suisse

Un aperçu sur les composantes de la souveraineté alimentaire suisse

« La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production à la fois durable et adaptée aux exigences du marché, contribue substantiellement :

- à la sécurité de l'approvisionnement de la population ;
 - au maintien des bases naturelles de l'existence et à l'entretien du paysage rural ;
 - à l'occupation du territoire »
- alinéa 1 de l'article 104 de la Constitution de la Confédération helvétique

Les outils :

- Protection du foncier agricole (maintien % surface d'assolement par canton)
- Soutien au revenu des agriculteurs : aides directes à la production et paiements environnementaux
- Protection du marché intérieur (fermeture temporaire des frontières aux import° F&L)

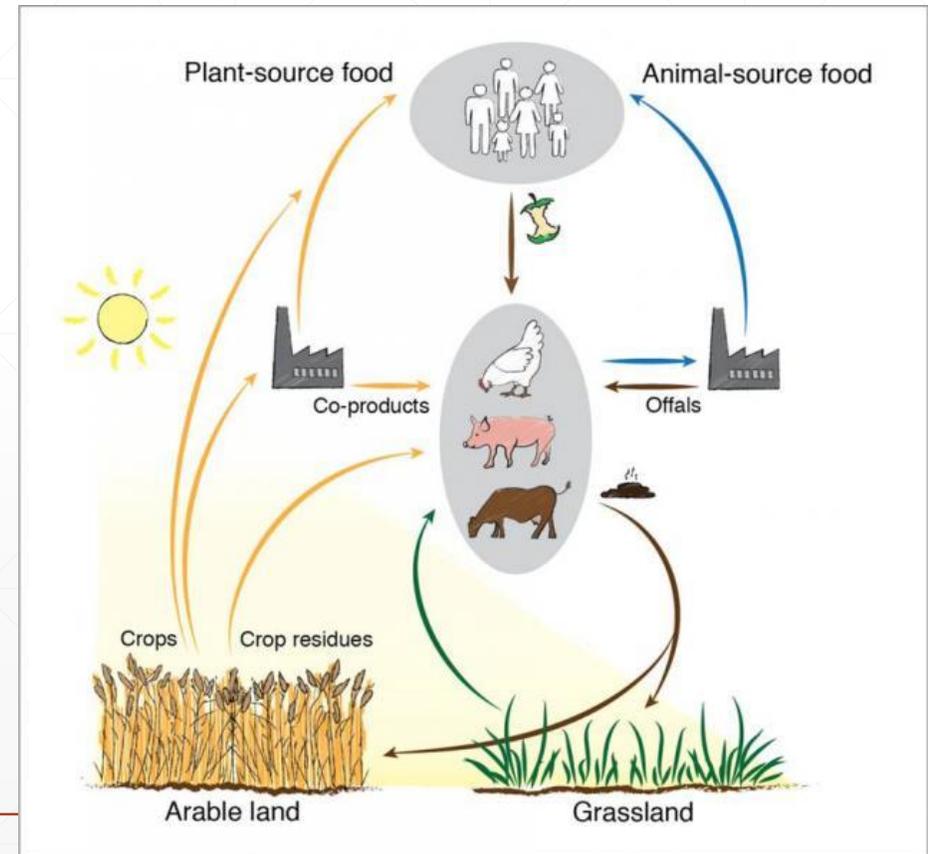
Les conditions nécessaires :

- Externalisation de la pression d'urbanisation (zone frontalière Genève)
- Recours généralisé à la m.o. immigrée en agriculture
- Protectionnisme agricole et alimentaire... mais libéralisme financier : le secteur agricole est financé par les autres sources de revenus de la Suisse

**Souveraineté alimentaire :
conséquences sur les systèmes de production,
leur intégration au territoire
et au système alimentaire**

Souveraineté alimentaire : conséquences sur les systèmes de production, leur intégration au territoire et au système alimentaire

- Une nécessaire diversification des productions ? Jusqu'à quel point ?



Van Zanten et al., 2018

Souveraineté alimentaire : conséquences sur les systèmes de production, leur intégration au territoire et au système alimentaire

- Une nécessaire diversification des productions ? Jusqu'à quel point ?
- Reconstruire une cohérence agronomique pour contribuer à la souveraineté alimentaire

MARDI 17 DECEMBRE 2019

RENCONTRE TECHNIQUE



VITICULTURE

INTRODUIRE DES ANIMAUX

DANS SES VIGNES

Château Beauregard Mirouze et Domaine Les Cascades



Souveraineté alimentaire : conséquences sur les systèmes de production, leur intégration au territoire et au système alimentaire

→ Reconstruire une cohérence agronomique pour contribuer à la souveraineté alimentaire

À l'échelle de la ferme

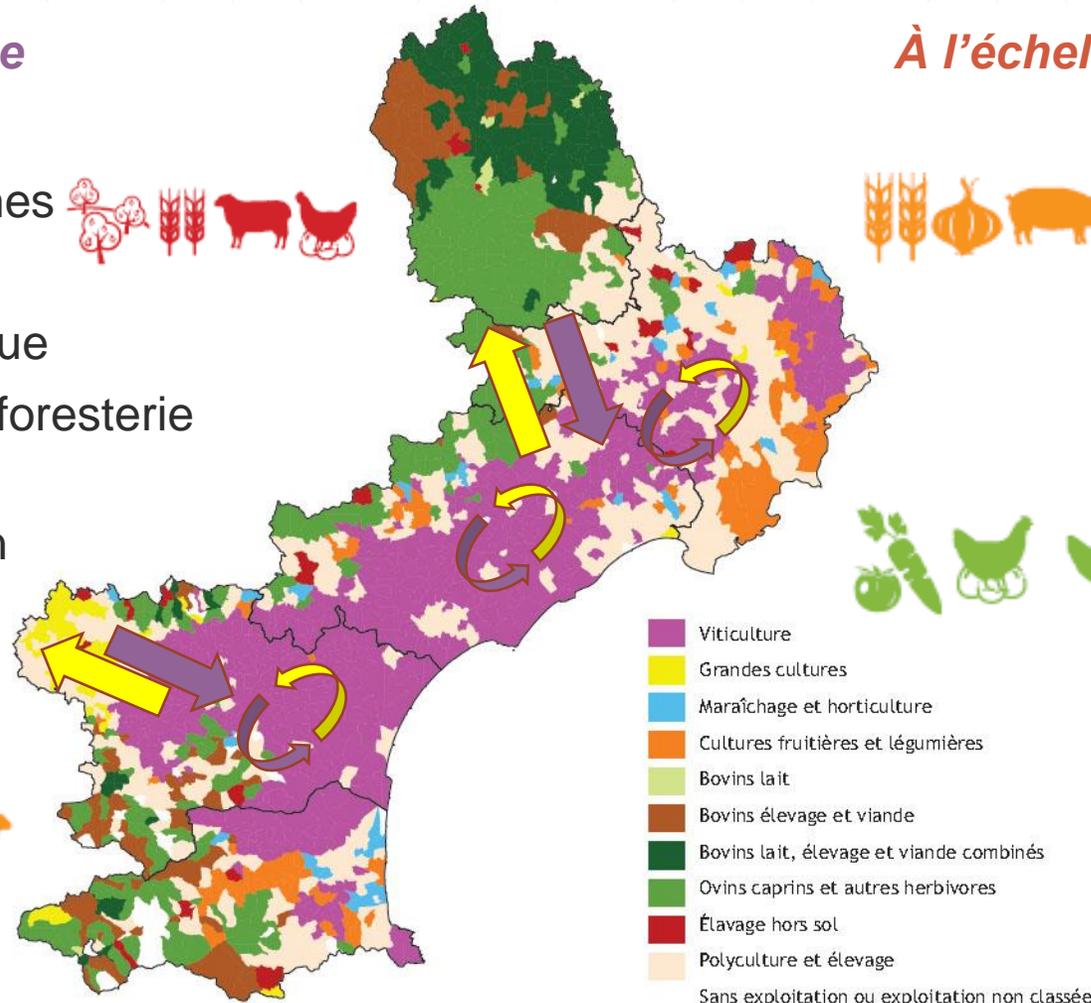
- Diversifier les systèmes 
- Renforcer vs. changement climatique
- Développement agroforesterie

- Compétences / formation
- Infrastructures
- Débouchés / filières



À l'échelle du territoire

- Réfléchir les complémentarités
- Organiser la logistique
- Valoriser les produits

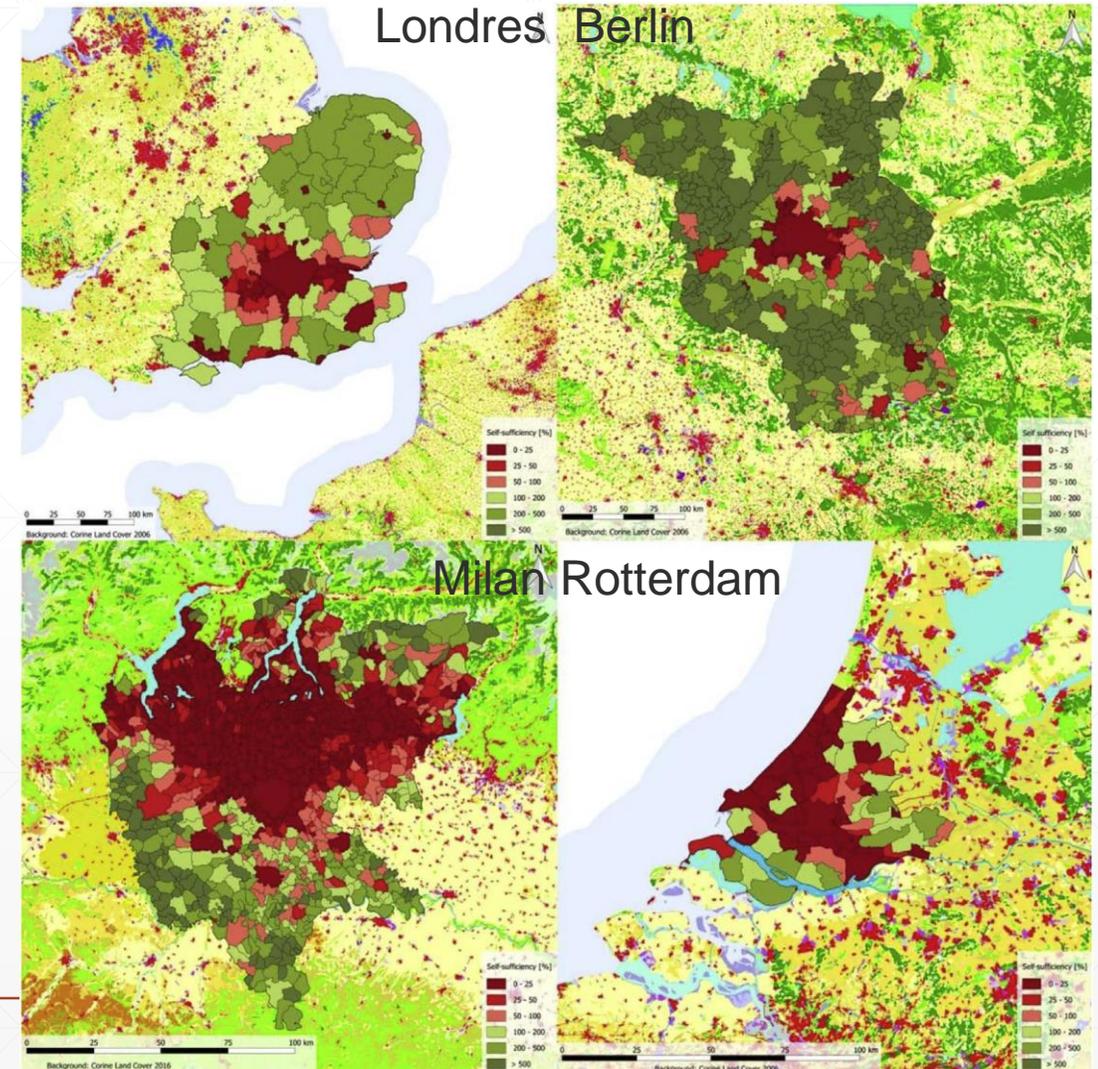


**Prendre en compte
l'autosuffisance alimentaire dans
l'aménagement des territoires**

Quel serait l'espace agricole nécessaire à une ville pour être autosuffisante ?

Foodshed: scénarios prospectifs pour une relocalisation des approvisionnements

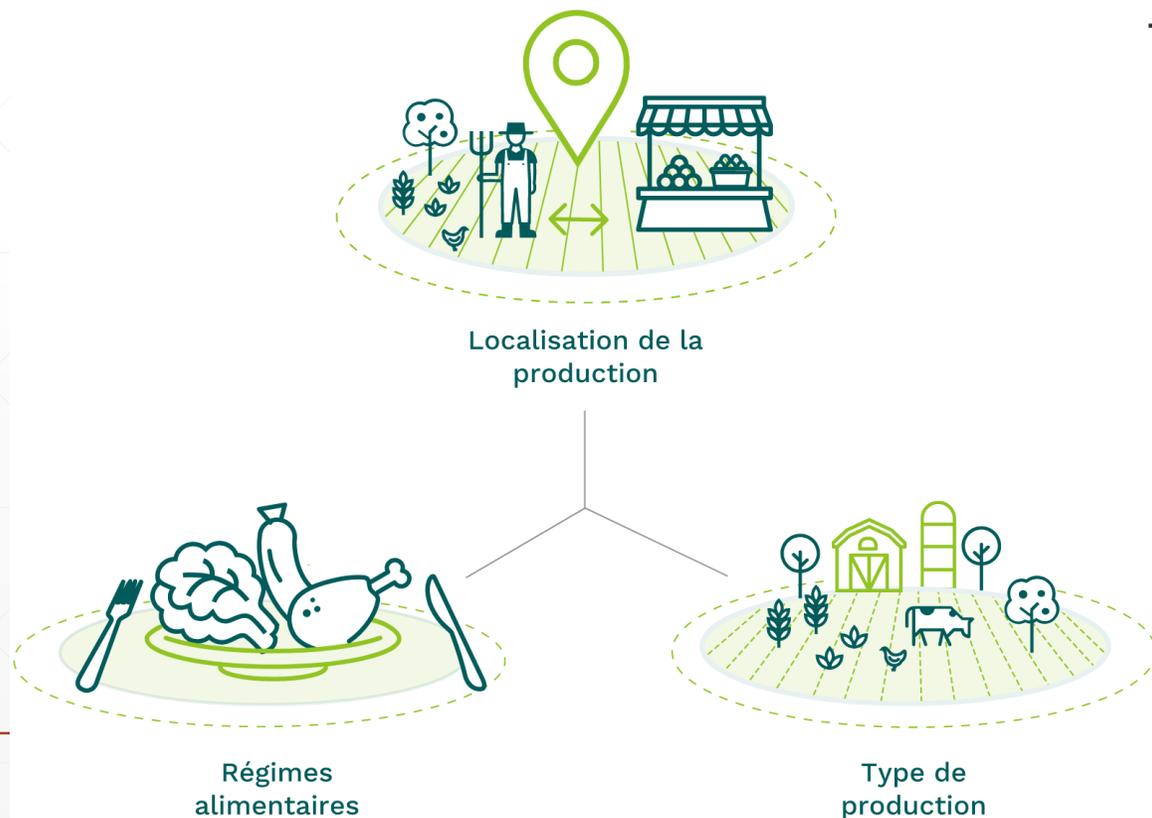
- Horst & Gaolach, 2014 : compare 22 analyses foodshed USA
 - Pas de surface standard: varie selon la population, contexte agricole, méthodes de mesure ...
- Darrot, 2011 (Rennes): ça dépend du régime alimentaire et du type de production agricole



Outil PARCEL estimer besoins de foncier agricole, emplois liés et impacts écologiques liés



Outil de simulation web
<https://parcel-app.org/>
Terre de Liens, FNAB, Basic



Et si l'alimentation de votre territoire devenait locale et durable ?

Avec PARCEL, découvrez l'empreinte spatiale, sociale et environnementale de l'alimentation en fonction des modes de production et de consommation.



Intérêts et critiques de ces démarches...

- Outils pour une prise de conscience citoyens/élus
 - Attention au « **fétichisme du local** » (Dupuis & Goodman, 2005; Born & Purcell 2006). La question n'est pas **l'autonomie alimentaire** mais de comprendre
 - Ce qui peut être produit localement de manière durable
 - Le potentiel des circuits de proximité (périurbain, *hinterland*)
 - suffisance alimentaire urbaine (AliVille Avignon): structuration filières de proximité
 - Comment importer (*fair trade*) – *local & green, global & fair* (Morgan 2010): relation au marché
 - Conception relationnelle du local (Sonnino, 2015), **insister non pas sur la relocalisation, mais sur les reconnections entre acteurs et espaces du système alimentaire**
 - Analyses de stratégies de « reterritorialisation alimentaire », PAT, gouvernance alimentaire locale
-

EGAAD en Pays Cœur d'Hérault
Quand le désir de souveraineté alimentaire
est porté par la société civile



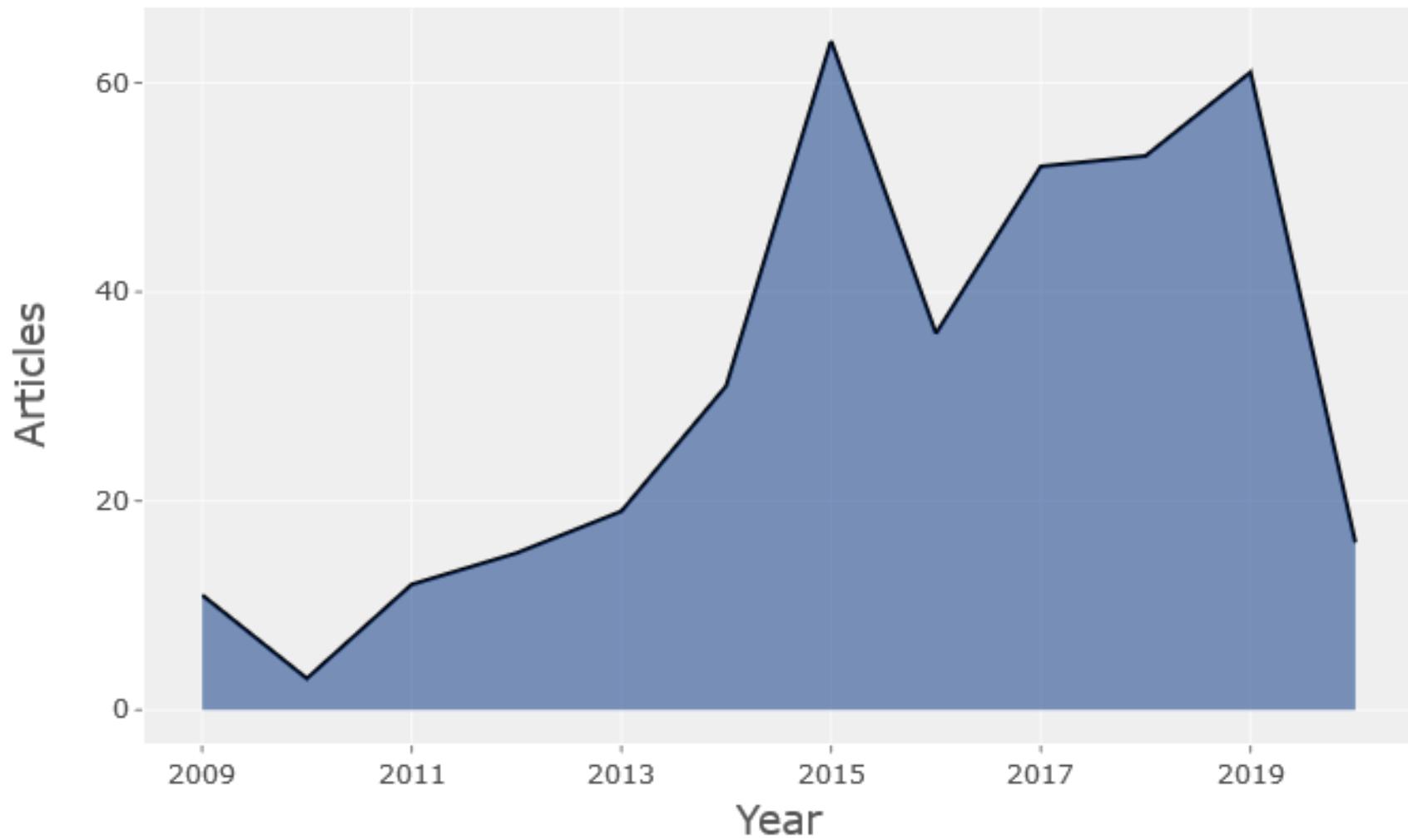
EGAAD en Pays Cœur d'Hérault

Quand le désir de souveraineté alimentaire est porté par la société civile

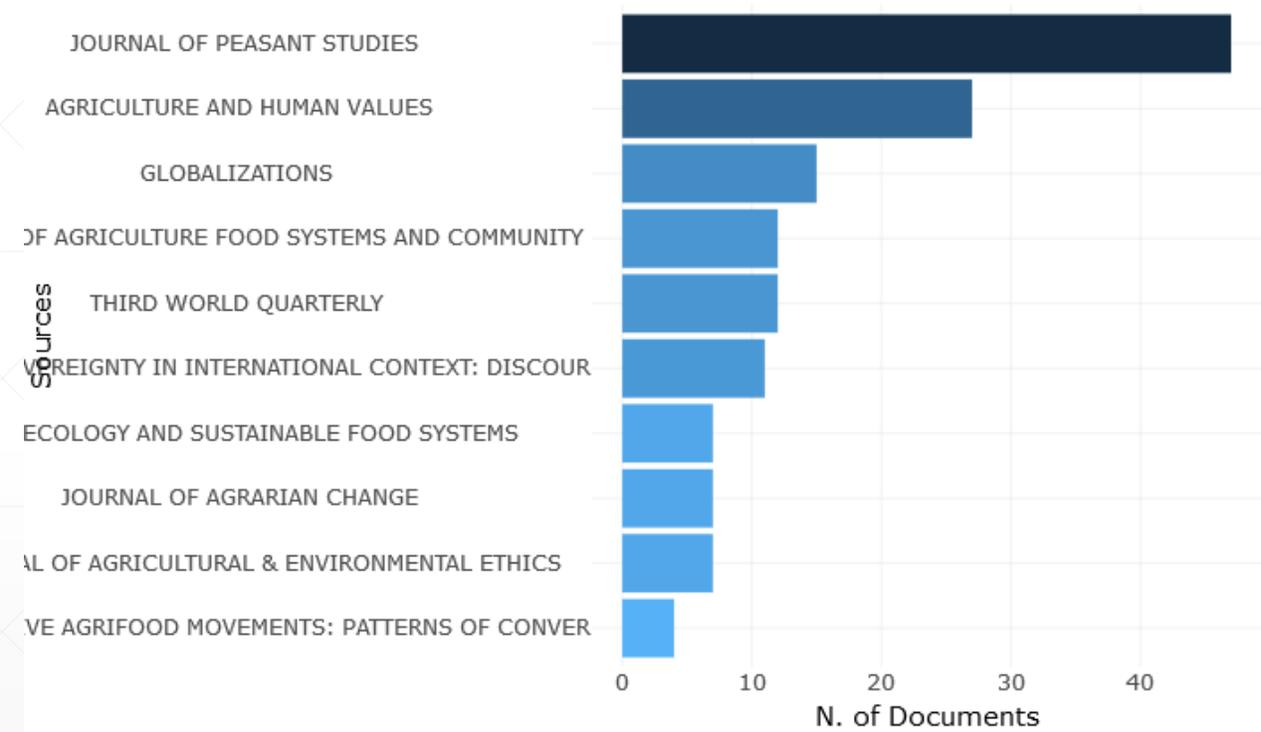
- Pays Cœur d'Hérault : un projet alimentaire initié en 2012 par les élus et les chargés de mission du pays. Essoufflement du projet
 - En 2019 : le conseil du développement (CoDev), organe de représentation de la société civile au sein du Pays est sollicité par de nombreuses associations pour remettre la question au centre de l'agenda politique du Pays.
 - Le CoDev décide d'organiser des Etats Généraux de l'Alimentation et de l'Agriculture Durables (EGAAD) afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, des producteurs aux consommateurs, pour développer un système alimentaire et agricole territorial durable.
 - Une démarche de concertation territoriale mobilisant divers dispositifs participatifs a permis de consulter l'ensemble des catégories d'acteurs sur une période de 8 mois et de remettre le projet alimentaire à l'agenda politique du Pays.
 - <https://www.coeur-herault.fr/l-institution/codev-egaad/les-etats-generaux-de-lalimentation-et-de-lagriculture-durables-en-pays-coeur-dherault>
-

Annexes

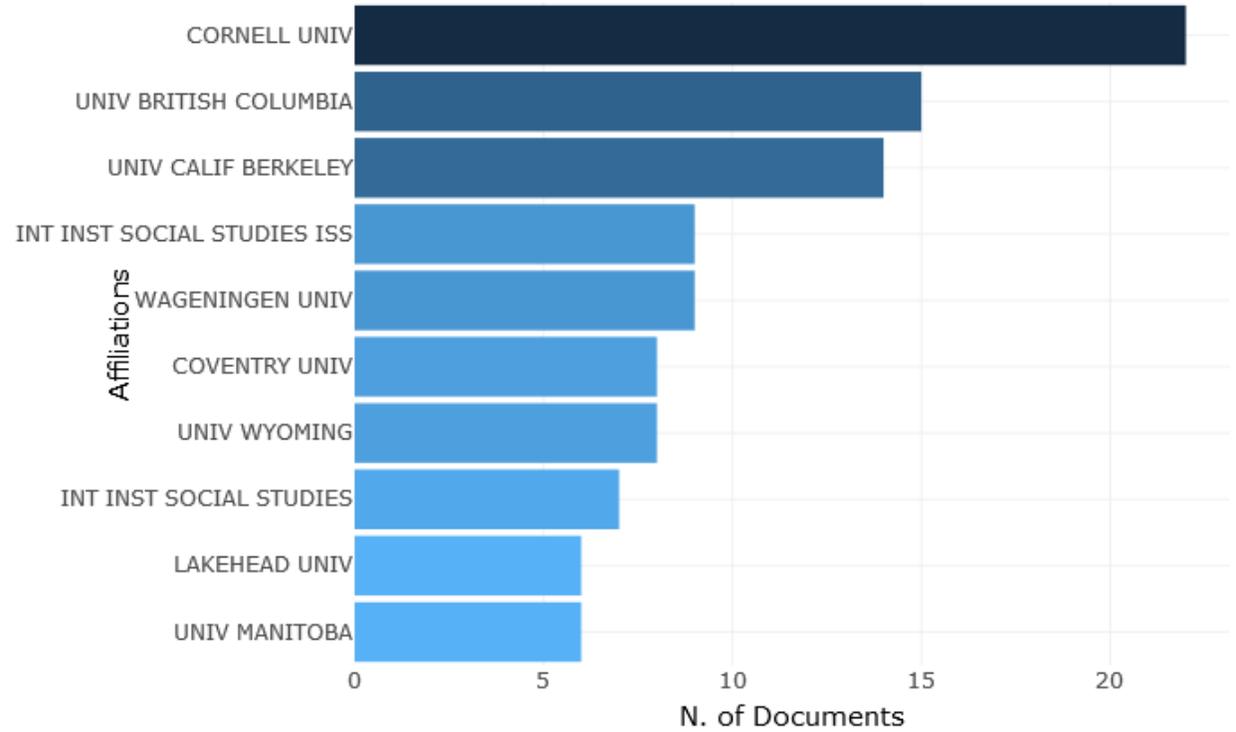
Annual Scientific Production



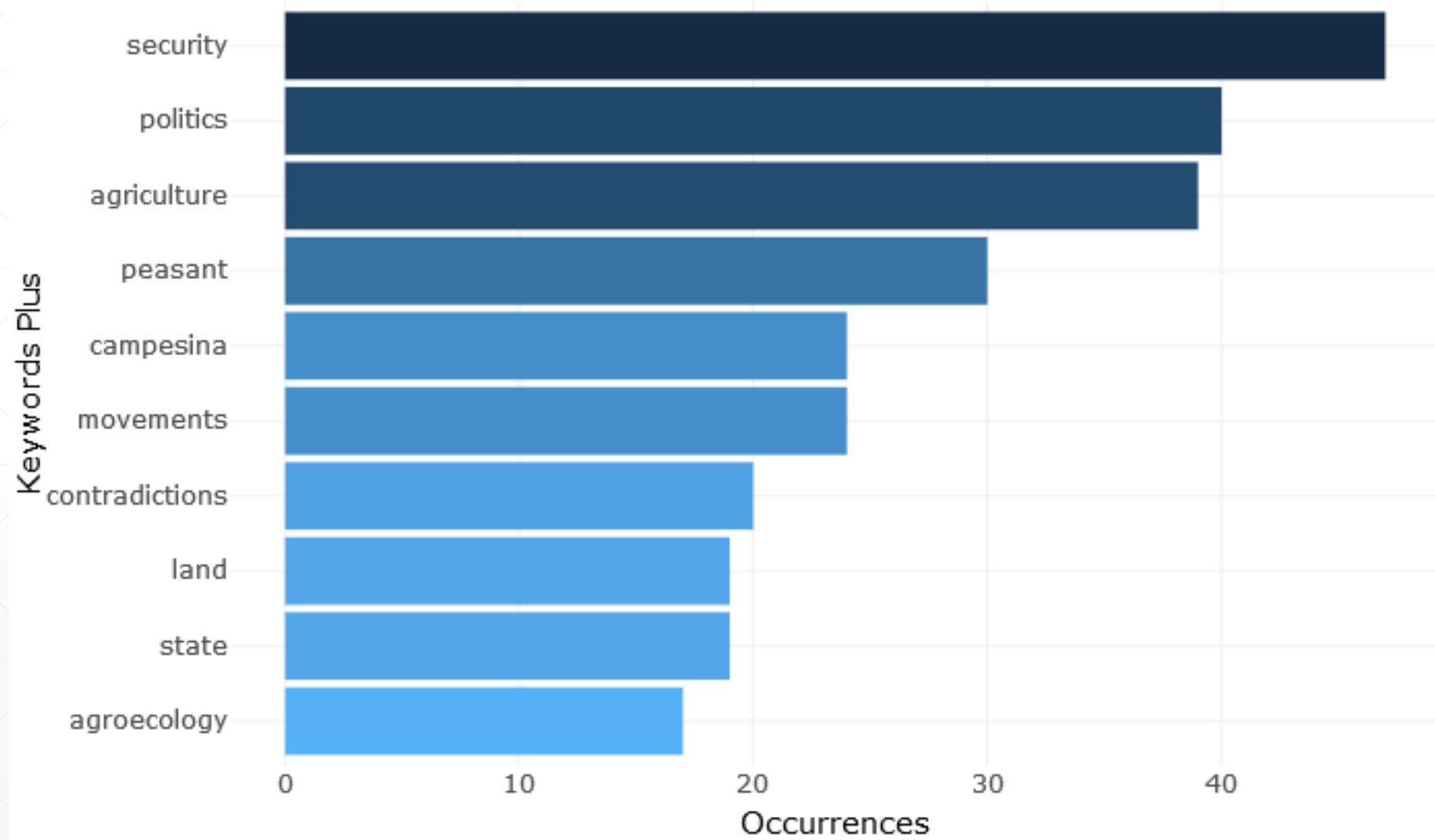
Most Relevant Sources



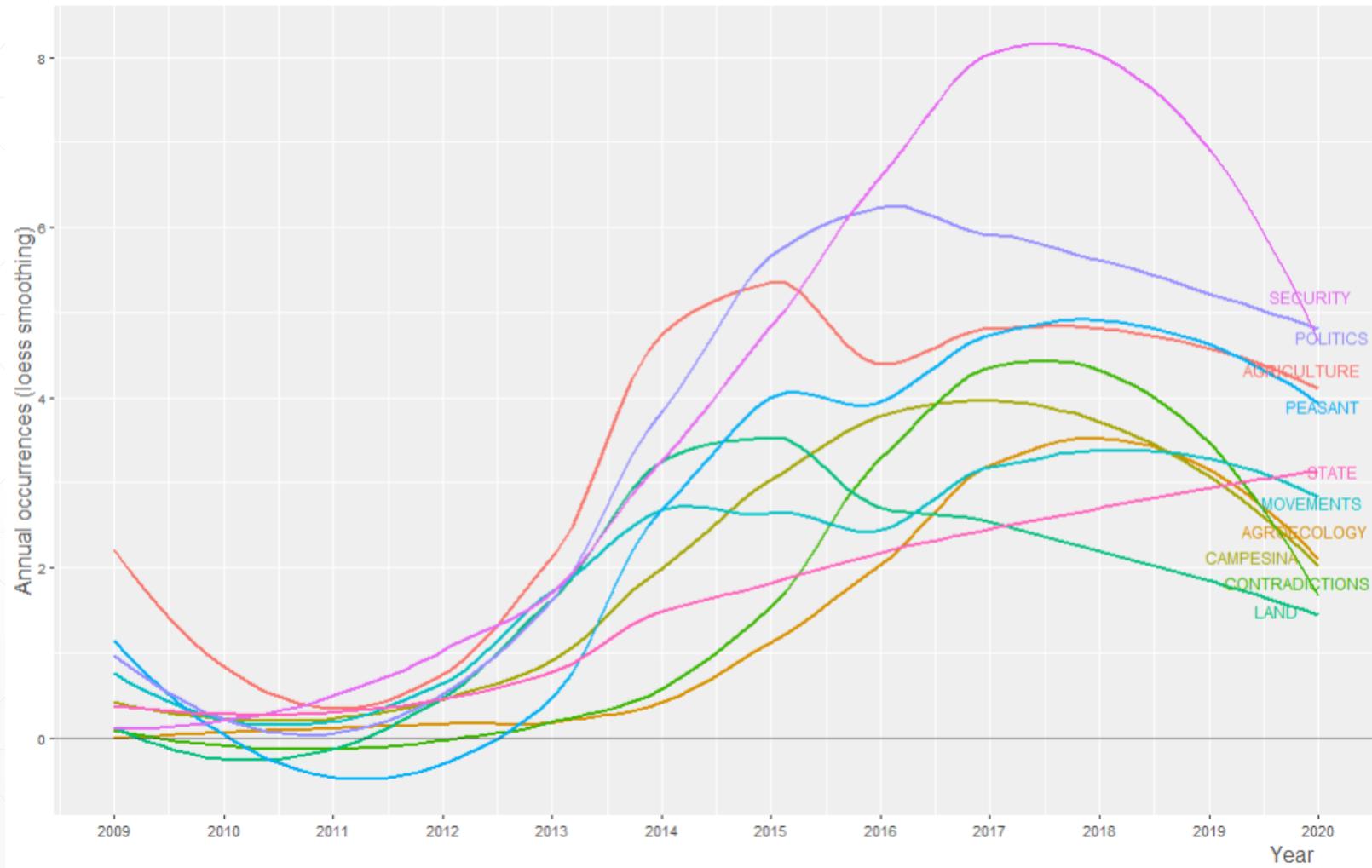
Most Relevant Affiliations



Most Relevant Words



Word Growth



Bibliographie (Suisse)

- Barthès C., Bertrand N. 2016. *L'échelon intercommunal dans la gouvernance foncière des espaces agricoles, Exemples du Voironnais et du Grand Genève.* Economie Rurale 353-354 | mai-juillet 2016 : Terres agricoles Dossier, p. 65-79. <https://doi.org/10.4000/economierurale.4928>
 - Kroll J.C., Barjolle D., Jouen M. 2010. *Politiques agricoles et de développement rural. Comparaisons entre la Suisse et la France.* Économie rurale [En ligne], 315 | Janvier-février 2010, <http://journals.openedition.org/economierurale/2535>
DOI : <https://doi.org/10.4000/economierurale.2535>
 - Schweizer R., Mumenthaler C. 2017. *Agriculture urbaine et souveraineté alimentaire à Genève (Suisse), machines à consentement ou moteurs d'hybridation du référentiel agricole dominant ?* [VertigO] La revue électronique en sciences de l'environnement, Biodiversités et gestion des territoires : de la connaissance des territoires à leur gestion maîtrisée au regard des différentes composantes biologiques Volume 17, numéro 3, décembre 2017. URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058383ar>
-